



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



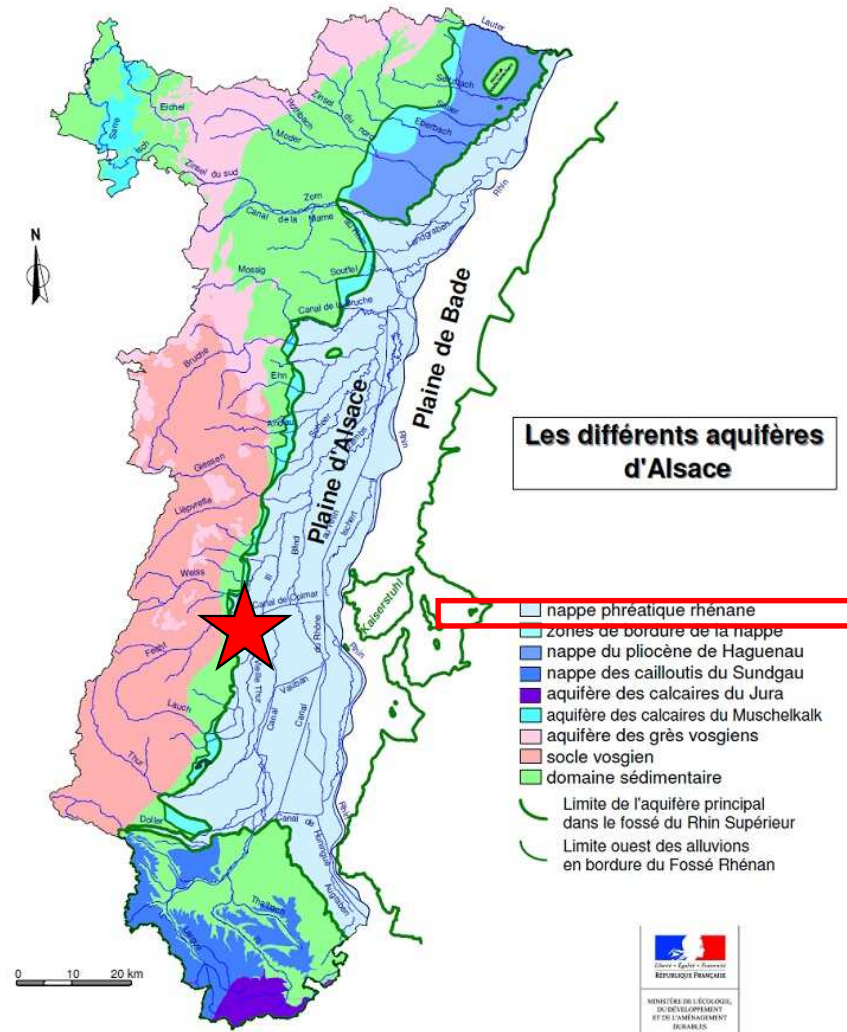
Protection de la Nappe d'Alsace

COFIL Spécifique : Site PCUK à Wintzenheim (68)

Ancien site PCUK à Wintzenheim (68) :



Localisation du site de Wintzenheim (68) – source Géoportail



Sommaire :

- 1. Historique et derniers résultats de surveillance**
- 2. Travaux envisagés**
- 3. Discussion sur l'usage futur**
- 4. Communication grand public**
- 5. Discussion / échanges avec les participants**

*Photographie de la typologie des déchets enfouis sur
le site de Wintzenheim (ancien site PCUK à Huningue –
source DNA)*



HISTORIQUE DU SITE :

- **Années 1960** : 700-750 tonnes de déchets de fabrication de lindane (Hexachlorocyclohexanes ou HCH) sont déposés dans la gravière ;
- **1985** : Premier confinement de surface par BRGM (couche d'argile imperméable sur les déchets pour empêcher l'infiltration d'eau de pluie) ;
- **1997** : Liquidation de la société PCUK – début de la surveillance de la qualité des eaux souterraines par l'ADEME.
- **2006** : Mise en place d'un arrêté préfectoral de restriction d'usage des eaux souterraines (mis à jour en 2015 – lettre d'information en 2016).
- **2009 - 2010** : Réfection et élargissement de la couverture par mise en place d'un complexe étanche.

MISSION ACTUELLE DE L'ADEME (*arrêté préfectoral de travaux d'office du 11 décembre 2018*) :

- Surveillance quadriennale des eaux souterraines à fréquence semestrielle (réalisée par ARCHIMED ENVIRONNEMENT) ;
- Tonte du confinement (réalisée par THIERRY MULLER) + Entretien des ouvrages de gestion des eaux de pluie (ANISUD) ;
- Mise en place d'un dispositif de régulation des accès avec signalétique (installé en 2019 - régulièrement vandalisé).

Pour rappel, les valeurs limites fixées par l'Arrêté Ministériel du janvier 2007 sont les suivantes :

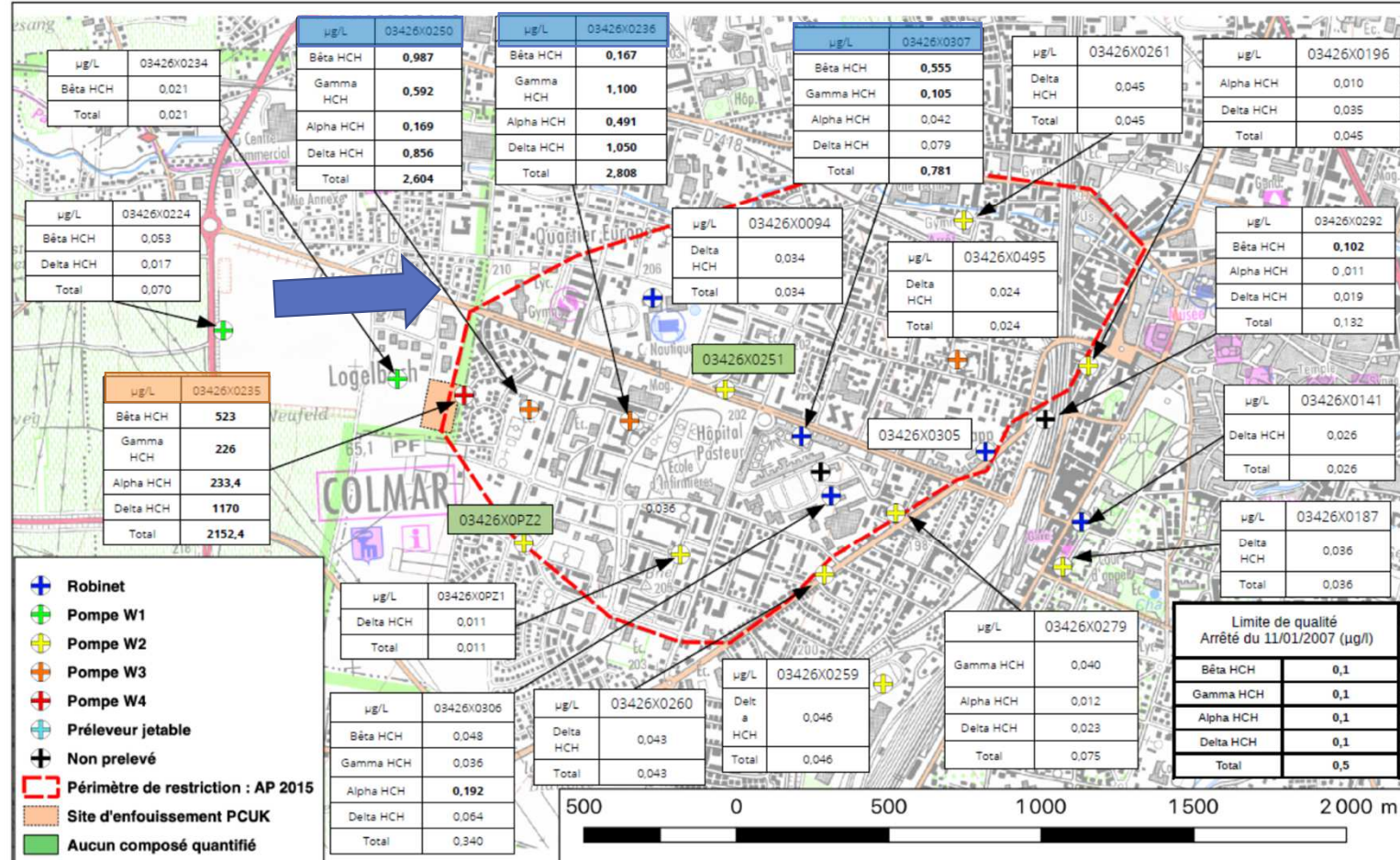
■ : concentration supérieure à la limite pour les eaux directement destinées à la consommation humaine ($HCH_{total} = 0,5 \mu\text{g/l}$ - **Annexe I**)

■ : concentration supérieure à la limite pour les eaux destinées à la potabilisation (traitement avant consommation) ($HCH_{total} = 5 \mu\text{g/L}$ - **Annexe II**)

Résultats :

- Extension du panache **stable** ;
- Périmètre de restriction d'usage **adapté** ;

Toutefois, le massif de déchets influence vraisemblablement la qualité des eaux souterraines en aval hydraulique du site.



Extrait du dossier transmis aux mairies le 14/01/2021

Sommaire :

1. Historique et derniers résultats de surveillance

2. Travaux envisagés

3. Discussion sur l'usage futur

4. Communication grand public

5. Discussion / échanges avec les participants

Actions à mener sur le site (suite à la décision de Madame la Ministre de janvier 2021) :

- Mise en place de dispositifs anti-véhicules complémentaires (blocs type « LEGO ») ;
- Maîtrise d'œuvre : dimensionnement des travaux d'enlèvement des déchets dangereux (par ex : définition précise de la géométrie du massif de déchets, géotechnique, contrôle des rejets atmosphériques et nuisances...)
- Enlèvement des déchets dangereux (incluant contrôle des gaz du sols, des eaux souterraines et rejets atmosphériques (volatils / poussières))

PLANNING PREVISIONNEL (à partir de l'accord du ministère et selon publication des arrêtés préfectoraux missionnant l'ADEME)

Phase	Année	1			2			3			4			5			6			7			8											
	Trimestre	t	t+1	t+2	t+3	t+4	t+5	t+6	t+7	t+8	t+9	t+10	t+11	t+12	t+13	t+14	t+15	t+16	t+17	t+18	t+19	t+20	t+21	t+22	t+23	t+24	t+25	t+26	t+27	t+28	t+29	t+30	t+31	
Mise en place de blocs LEGO																																		
Mission de Maîtrise d'œuvre / dimensionnement et suivi des travaux	Consultations pour la Maîtrise d'œuvre																																	
	Mission de Maîtrise d'œuvre																																	
	Consultation pour les marchés travaux																																	
	Suivi des travaux																																	
	Garantie du parfait achèvement																																	
Enlèvement de déchets dangereux																																		
Suivi des eaux souterraines et gaz du sol par un bureau d'études indépendant pendant et après travaux																																		

+ 2 Comités de Pilotage (CoPil – global aux 3 sites Nappe d'Alsace) par an et 2 comités de suivi local (CSL) par an

PLANNING PREVISIONNEL (à partir de l'accord du ministère et selon publication des arrêtés préfectoraux missionnant l'ADEME)

Phase	Année	1			2			3			4			5			6			7			8												
	Trimestre	t	t+1	t+2	t+3	t+4	t+5	t+6	t+7	t+8	t+9	t+10	t+11	t+12	t+13	t+14	t+15	t+16	t+17	t+18	t+19	t+20	t+21	t+22	t+23	t+24	t+25	t+26	t+27	t+28	t+29	t+30	t+31		
Mise en place de blocs LEGO																																			
Mission de Maîtrise d'œuvre / dimensionnement et suivi des travaux	Consultations pour la Maîtrise d'œuvre																																		
	Mission de Maîtrise d'œuvre																																		
	Consultation pour les marchés travaux																																		
	Suivi des travaux																																		
	Garantie du parfait achèvement																																		
Enlèvement de déchets dangereux																																			
Suivi des eaux souterraines et gaz du sol par un bureau d'études indépendant pendant et après travaux																																			

Nous sommes ici

+ 2 Comités de Pilotage (CoPil – global aux 3 sites Nappe d'Alsace) par an et 2 comités de suivi local (CSL) par an

PLANNING PREVISIONNEL (à partir de l'accord du ministère et selon publication des arrêtés préfectoraux missionnant l'ADEME)

Phase	Année	1							2							3							4							5							6							7							8						
	Trimestre	t	t+1	t+2	t+3	t+4	t+5	t+6	t+7	t+8	t+9	t+10	t+11	t+12	t+13	t+14	t+15	t+16	t+17	t+18	t+19	t+20	t+21	t+22	t+23	t+24	t+25	t+26	t+27	t+28	t+29	t+30	t+31																								
Mise en place de blocs LEGO																																																									
Mission de Maîtrise d'œuvre / dimensionnement et suivi des travaux	Consultations pour la Maîtrise d'œuvre																																																								
	Mission de Maîtrise d'œuvre																																																								
	Consultation pour les marchés travaux																																																								
	Suivi des travaux																																																								
	Garantie du parfait achèvement																																																								
Enlèvement de déchets dangereux																																																									
Suivi des eaux souterraines et gaz du sol par un bureau d'études indépendant pendant et après travaux																																																									

Prochaines étapes (2021-2022)

+ 2 Comités de Pilotage (CoPil – global aux 3 sites Nappe d'Alsace) par an et 2 comités de suivi local (CSL) par an

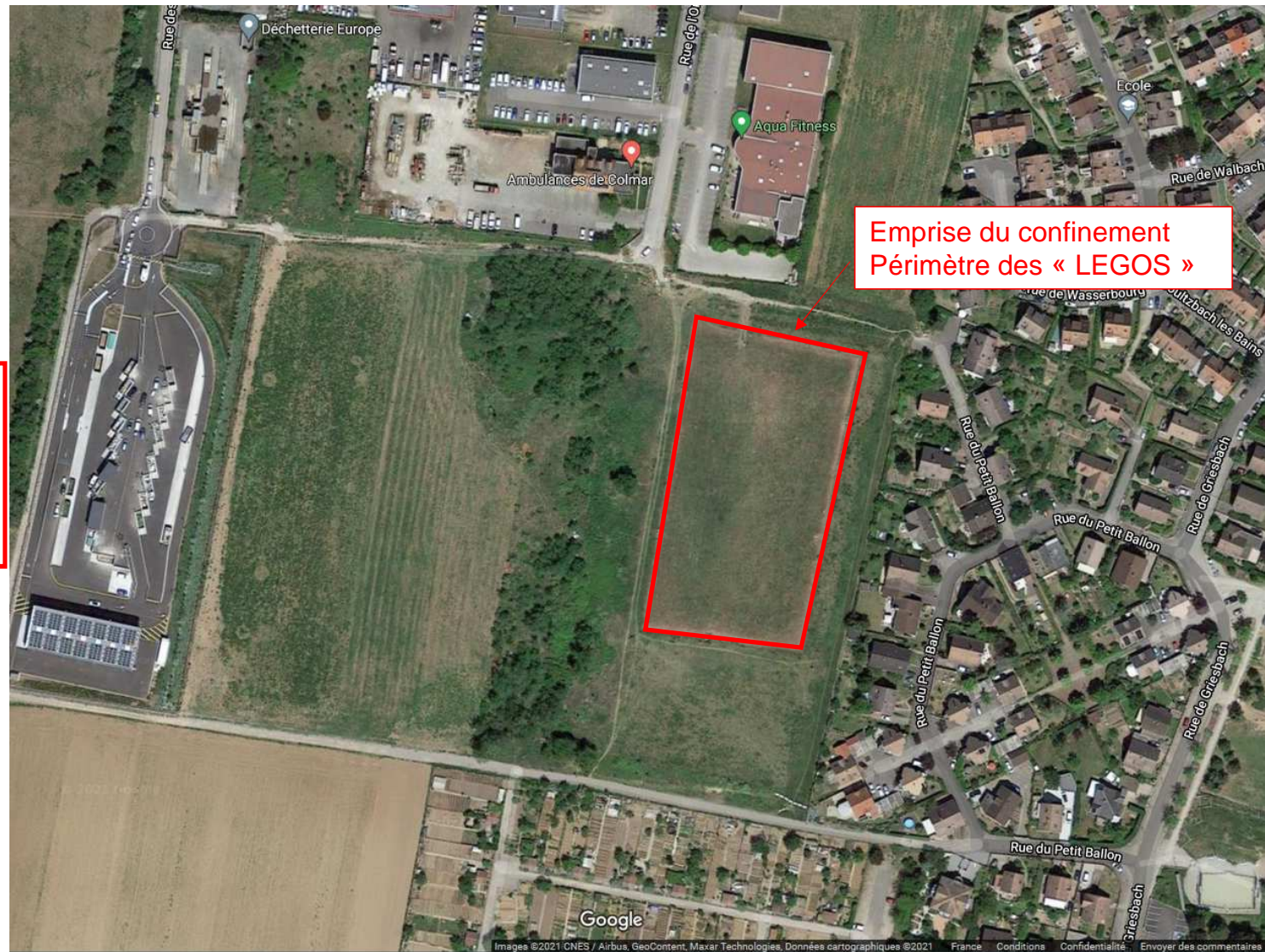
Détail des étapes 2021-2022 :

- 1) Mise en place des blocs « LEGO » - *en cours de contractualisation - mise en place prévue septembre 2021* ;
- 2) Dimensionnement des travaux (dont maîtrise d'œuvre) – *rédaction du cahier des charges 2^{ème} semestre 2021 pour lancement fin 2021 de la consultation pour sélection du prestataire* ;
- 3) Surveillance de la qualité des eaux souterraines (avant, pendant et après les travaux) – *en cours encore pendant 2 ans (fréquence semestrielle) – modalités de surveillance différentes lors des travaux (fréquence plus rapprochée, points de prélèvements...)*



Détail des étapes 2021-2022 :

- 1) Mise en place des blocs « LEGO » - *en cours de contractualisation - mise en place prévue septembre 2021* ;
- 2) Dimensionnement des travaux (dont maîtrise d'œuvre) – *rédaction du cahier des charges 2^{ème} semestre 2021 pour lancement fin 2021 de la consultation pour sélection du prestataire* ;
- 3) Surveillance de la qualité des eaux souterraines (avant, pendant et après les travaux) – *en cours encore pendant 2 ans (fréquence semestrielle) – modalités de surveillance différentes lors des travaux (fréquence plus rapprochée, points de prélèvements...)*





Détail de la phase de dimensionnement (non – exhaustif) :

- Définition de la géométrie de la zone à excaver (cubatures) ;
- Etudes géotechniques préliminaires et définition des éventuelles modalités de sécurisation géotechniques ;
- Modalités d'excavation des déchets :
 - Gestion des eaux souterraines ;
 - Sécurisation de la fouille ;
- Modalités d'élimination des déchets (filières de traitement) ;
- Définition des modalités de surveillance/contrôle des milieux lors des travaux :
 - Eaux souterraines ;
 - Poussières/volatils ;
 - Gaz du sol ;




Premières orientations en termes de protection du chantier (non définitif) :


Qualité de l'air autour du chantier (poussières/volatils) :

- Excavation sous tente (dépression + traitement des gaz) 
- Installation de stations de mesures/contrôle 

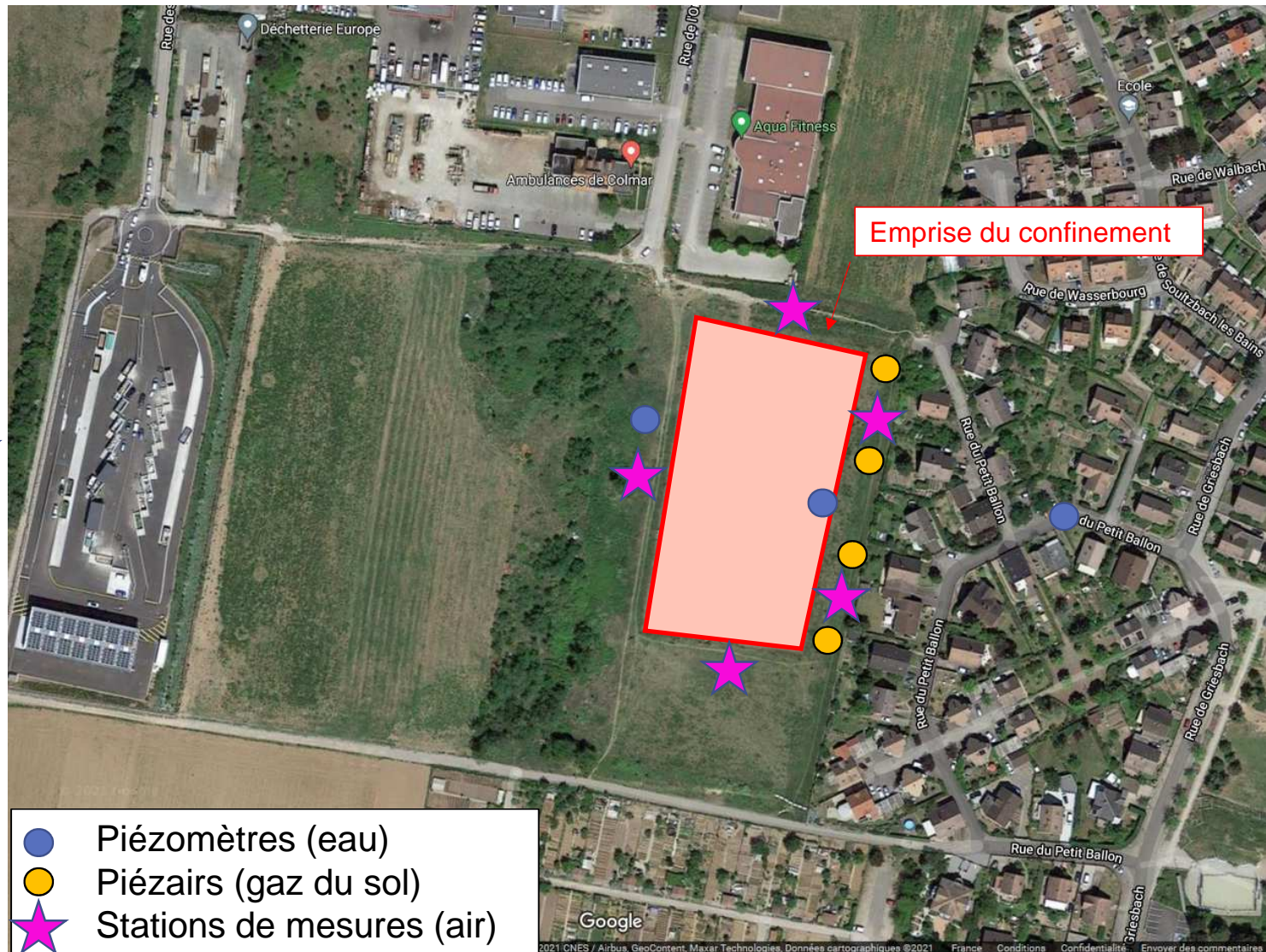
Qualité des eaux souterraines :




- Utilisation du réseaux de puits existants (piézomètres)  + fréquence plus serrée ;

Qualité des gaz du sol :

- Mise en place de piézairs ; 

Piezomètres déjà en place. Nécessité d'installer des piézairs rapidement pour disposer d'un réseau de surveillance complet → Installation prévue deuxième semestre 2021



-  Piézomètres (eau)
-  Piézairs (gaz du sol)
-  Stations de mesures (air)

Photos : Exemple de dépollution sous tente en environnement urbain (chantier ADEME en Grand Est)



Déroulement de la mission de Maîtrise d'œuvre (à partir de la notification du marché – début 2022) :

Phase / Etape		Durée estimative
DIA	Diagnostic (incluant les investigations complémentaires + l'étude géotechnique)	3 mois
AVP	Avant Projet	3 mois
PRO	Projet	3 mois
ACT	Assistance à la passation de marchés de travaux	3 mois



Points d'arrêt / concertation
Nécessaire
Nécessaire

TOTAL MOE Conception = 12 mois

IMPORTANT : une mission de communication / information du public sera mise en place aux différentes étapes clés du projet (avant, pendant et après les travaux)

Exemples de points abordés : Implantation des zones de chantier, création des accès, stabilisation des pistes, planning prévisionnel, mise en place des dispositifs de contrôle ...

Lancement de la consultation pour sélection des entreprises prévu début 2023

Sommaire :

1. Historique et derniers résultats de surveillance
2. Travaux envisagés
3. Discussion sur l'usage futur
4. Communication grand public
5. Discussion / échanges avec les participants

Quelle seconde vie du site après la dépollution ?

- Mise en sécurité (enlèvement de déchets) pouvant s'inscrire dans un projet global (ex : objectifs en termes de portance) ? **Tour des usages/projets futurs potentiels ?**
- Quid de la maîtrise du foncier (parcellaire morcelé : 2 propriétaires identifiés : un particulier et la ville de Colmar (cf. parcelles cadastrales ci-contre))

Echanges /
Discussions



Sommaire :

1. Historique et derniers résultats de surveillance
2. Travaux envisagés
3. Discussion sur l'usage futur
4. Communication grand public
5. Discussion / échanges avec les participants

Premières orientations en termes d'organisation de la communication sur le site :

- **Réunions du présent Copil aux étapes cruciales du projet (réelle concertation – ex : maîtrise d'œuvre) ;**

- **Mise en place d'un site Internet dédié aux sites « Nappe d'Alsace » avec pages spécifiques à chaque site contenant :**
 - Un descriptif des opérations ;
 - Les comptes rendus des Copils ;
 - Les lettres d'informations ;
 - Des photos / éventuellement vidéos (ex : ce qui se passe sous la tente sous dépression...) ;
 - Les résultats des prélèvements/analyses de contrôle des poussières/volatils (stations de contrôle).

- **Si besoin, réalisation de réunions publiques**

**Remarques/avis/
propositions ?**

Sommaire :

1. Historique et derniers résultats de surveillance
2. Travaux envisagés
3. Discussion sur l'usage futur
4. Communication grand public
5. Discussion / échanges avec les participants

Questions diverses / échanges / ressenti des différentes parties prenantes ?

- ...
- ...
- ...

Echanges /
Discussions





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

ADEME - DR GRAND-EST
franck.lemoing@ademe.fr

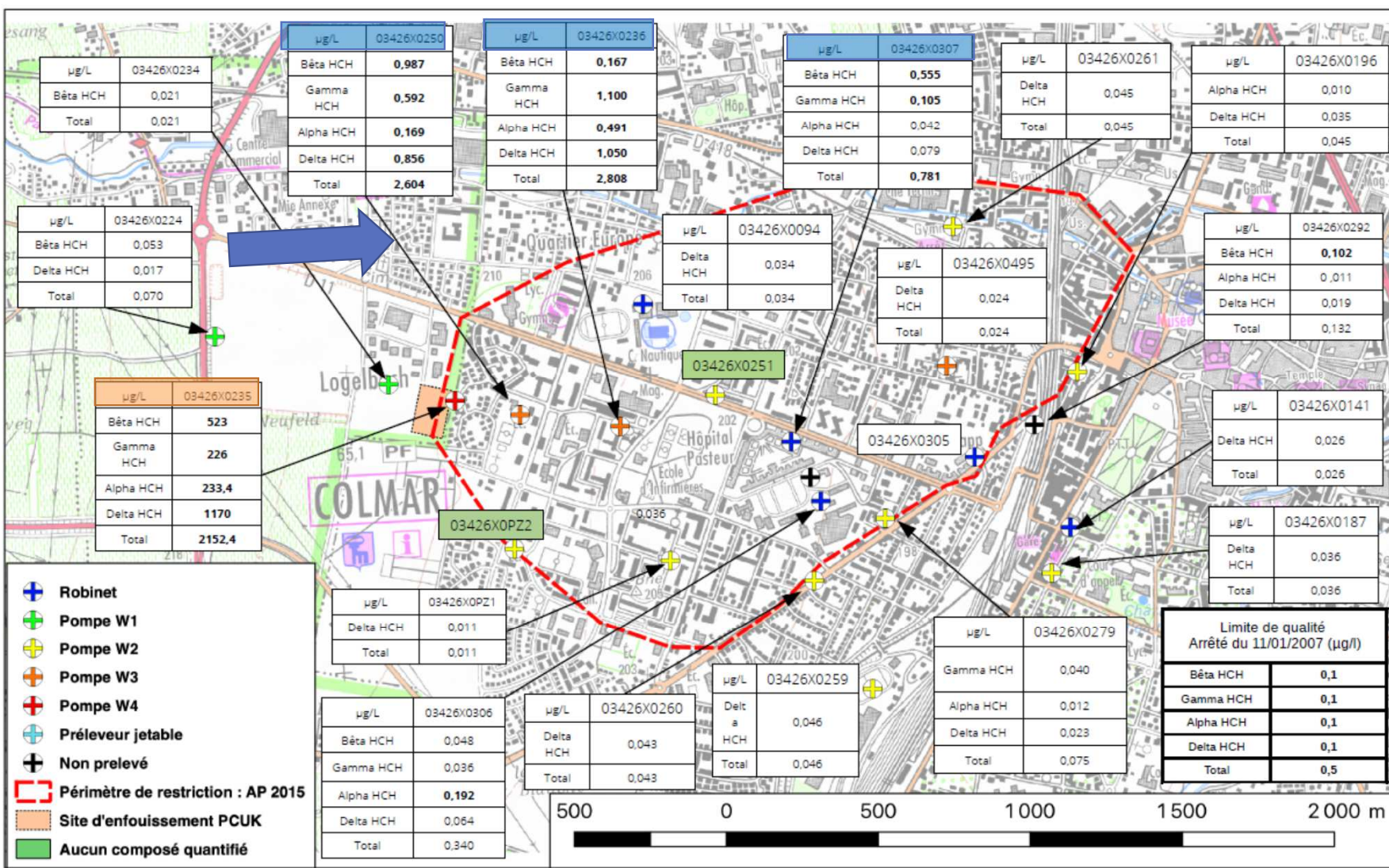


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ANNEXES



Extrait du dossier transmis aux mairies le 14/01/2021